



Réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 14 avril 2026, 16 h (heure de l'Est)

Vidéoconférence

Procès-verbal de la réunion

PARTICIPANTS			
MEMBRES DU CONSEIL			
Marion, Ronald (président)	Présents	Davey, Michelle	Présente
Baril, Alexandre	Présent	Grenon, Luc	Absent
Bonten, Laurie	Présent	Harris, Matthew	Absent
Borgares, Mark	Présent	Iandiorio, Gina	Présente
Briggs, Alden	Présent	Kealey, Joanne	Présente
Butchey, Caroline	Présente	Pattenden, Wendy	Présente
PERSONNEL			
Barry Petrachenko		Présent	
Terri Boizard		Présente	

R. Marion a ouvert la séance à 16 h 06 (heure de l'Est).

Remarques d'ouverture du président

R. Marion a ouvert la séance et a souhaité la bienvenue aux administrateurs. Il a exprimé sa gratitude pour leurs contributions, soulignant que les bénévoles sont le pilier de Pickleball Canada et reconnaissant la valeur apportée par chaque administrateur — ainsi que par tous les bénévoles de Pickleball Canada.

Points à l'ordre du jour

Motion :

Que l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration de Pickleball Canada du 14 avril 2026 soit approuvé tel que présenté.

(L. Bonten / A. Briggs)

Aucune discussion.

Motion adoptée.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en [vert](#)



Déclaration – Conflits d'intérêts

W. Pattenden a déclaré sa participation au GPF dans le cadre d'un rapport qui pourrait être rendu public. Le président a examiné la question et a confirmé qu'aucun conflit d'intérêts n'avait été identifié concernant les points à l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente – 10 février 2026

Le projet de procès-verbal de la réunion du 10 février 2026 a été distribué à l'avance et examiné par le conseil d'administration.

Motion :

Que le procès-verbal de la réunion du 10 février 2026 soit approuvé.

(M. Borgares / L. Bonten)

Aucune discussion.

Motion adoptée.

Points découlant de la réunion précédente

Aucune question découlant du procès-verbal précédent.

Points relatifs au conseil d'administration, à la gouvernance et aux politiques

Comité des finances

Le rapport du vérificateur a été distribué à l'avance et présenté au conseil d'administration. B. Petrachenko a passé en revue les points saillants du rapport ainsi que les états financiers cumulatifs au 31 mars.

Approbation du rapport du vérificateur et des états financiers cumulatifs

Motion :

Que le rapport du vérificateur au 31 décembre 2025 et les états financiers cumulatifs au 31 mars 2026 soient acceptés tels que présentés, et que L. Grenon et R. Marion soient autorisés, au nom du conseil d'administration, à signer le rapport du vérificateur.

(C. Butchey / L. Bonten)

Discussion : A. Baril a recommandé que L. Grenon prenne contact avec le vérificateur au cours du mois prochain pour examiner toute suggestion ; B. Petrachenko a confirmé que cela était prévu. A. Briggs a demandé des précisions sur une ligne de commandite, qui lui ont été fournies.

Une préoccupation a été soulevée concernant la manière dont les pourcentages étaient présentés dans le rapport financier. Il a été noté que cela serait revu dans les prochains rapports.

Motion adoptée.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en [vert](#)



Les pourcentages du rapport financier seront ajustés à l'avenir

Rapport sur la gouvernance

Ensemble de politiques pour la sécurité dans le sport

Le rapport du Comité de gouvernance figurait parmi les documents de séance. M. Borgares a présenté les observations du Comité concernant l'ensemble de politiques pour un sport sécuritaire, en précisant que le Comité recommande d'approuver le contenu tel que présenté, ce qui constituerait une première étape d'une mise en œuvre importante et progressive. Il a été reconnu que cet ensemble de politiques continuera d'évoluer et que, une fois approuvé, les travaux passeront à la phase de mise en œuvre opérationnelle. La date cible de mise en œuvre a été fixée à janvier 2027.

Approbation de l'ensemble de politiques sur l'intégrité dans le sport

Motion :

Que l'ensemble de politiques pour un sport sécuritaire soit accepté tel que présenté et entre en vigueur le 1er septembre 2026.

(M. Borgares / A. Briggs)

La discussion a porté sur les échéanciers et l'approche de mise en œuvre. B. Petrachenko a suggéré une période de transition débutant le 1er septembre 2026, avec une mise en œuvre complète d'ici janvier 2027. Il a été noté que la mise en œuvre impliquera des mises à jour des formulaires d'inscription, des politiques et des processus, ainsi que des travaux liés à la législation québécoise sur la protection des renseignements personnels, qui peuvent commencer immédiatement. L'harmonisation de l'ITP actuel et la mise à jour des protocoles d'entente seront également nécessaires.

Il a en outre été noté que l'entente de l'organisation avec Sport Canada prévoit l'adoption de l'ensemble de politiques en 2026. Le Comité de gouvernance a identifié des corrections grammaticales à apporter à cet ensemble.

Le consensus était que, si des modifications s'avéraient nécessaires à l'avenir, le conseil d'administration pourrait réexaminer et ajuster les échéanciers de mise en œuvre en conséquence.

Motion adoptée.

Matrice des compétences du conseil d'administration

La matrice des compétences du conseil d'administration figurait dans les documents de la réunion et M. Borgares a communiqué les résultats au comité des nominations.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en vert



Mises à jour des règlements et planification du rendement

M. Borgares et A. Briggs continueront d'identifier les règlements nécessitant des mises à jour. Afin de s'aligner sur la structure de gouvernance approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire. L'évaluation du rendement sera également effectuée par M. Borgares et B. Petrachenko.

Comité de gestion des risques

Dossier de surveillance des risques du conseil d'administration

Le rapport du comité de gestion des risques figurait dans les documents de la réunion. A. Baril a présenté un aperçu du dossier de surveillance des risques du conseil d'administration et du processus suivi par le comité pour l'élaborer.

La discussion a porté sur une demande visant à simplifier le langage utilisé dans le dossier afin d'aider les nouveaux membres du conseil d'administration qui ne seraient pas familiers avec la terminologie technique, ainsi que sur la clarification des responsabilités de chaque comité en matière de risques, notamment entre le comité de gestion des risques et le comité de planification stratégique.

Il a également été noté que le « bénévolat » devrait être ajouté comme domaine de risque, compte tenu du déclin observé de la participation des bénévoles au cours des dernières années.

Le dossier sera révisé pour tenir compte des commentaires formulés et sera présenté à une prochaine réunion du conseil d'administration pour examen et vote.

Fonds du patrimoine

A. Baril a fait le point sur les recherches menées à ce jour concernant la création d'un fonds patrimonial. Il a été suggéré que la première étape pourrait être la création d'un fonds affecté.

Il a également été noté que certains clubs recherchent un soutien dans ce domaine alors qu'ils s'efforcent de recueillir des fonds pour le développement d'installations et pourraient bénéficier du statut d'organisme de bienfaisance de l'organisation pour les aider dans ces efforts. Cela a été identifié comme un moyen potentiel d'ajouter de la valeur aux services offerts aux membres.

Il a été noté que les coûts associés à cette initiative se situeraient probablement entre 2 000 \$ et 5 000 \$ pour la mise en place par une équipe juridique.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en vert



Motion visant à étudier la création d'un fonds de legs

Motion :

Que la création d'un fonds de legs soit envisagée en retenant les services d'un avocat pour un coût ne dépassant pas 5 000 \$. (G. Landiorio / L. Bonten)

Motion adoptée.

Une séance de travail sera organisée hors ligne avec R. Marion, W. Pattenden, A. Baril et B. Petrachenko afin d'examiner le fonds de legs plus en détail, et les résultats seront communiqués au conseil d'administration.

Comité de planification stratégique

Le rapport du Comité de planification stratégique figurait dans la documentation de la réunion. M. Pattenden a présenté les points saillants des travaux du comité et a proposé trois indicateurs de résultats stratégiques de haut niveau à l', afin de mesurer les progrès vers les objectifs de 2028, dans l'espoir qu'ils servent de référence à partir de janvier 2026 pour l'évaluation des résultats.

Croissance

Croissance annuelle de la participation dans un environnement sûr et inclusif.

Indicateur provisoire : Atteindre une croissance annuelle soutenue de 10 à 15 % du nombre de participants inscrits à l'échelle nationale, avec des augmentations ciblées parmi les groupes mal desservis et sous-représentés.

Parcours

Parcours de développement cohérents et significatifs pour les entraîneurs, les officiels et les joueurs.

Indicateur provisoire : Doubler le nombre d'entraîneurs et d'officiels certifiés à travers le Canada, tout en établissant un programme phare pour l'équipe nationale, positionné pour un succès compétitif durable.

Organisation

Une OSN florissante dotée d'une image de marque renforcée.

Indicateur provisoire : Renforcer la viabilité financière à long terme en augmentant les revenus provenant des commandites nationales, en développant des sources de revenus diversifiées et en augmentant la valeur offerte aux principaux intervenants.

Il a été noté que l'organisation se trouve actuellement dans une phase de rattrapage, les activités opérationnelles devançant le cadre de mesure stratégique actuel.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en vert



Roue de planification

Un projet de roue de planification organisationnelle figurait dans la documentation de la réunion et a été examiné. Il a été suggéré qu'il serait utile d'y inclure une analyse SWOT ainsi que d'y ajouter le processus d'examen mené chaque année avec le NPAC.

B. Petrachenko a fait le point sur le calendrier nécessaire pour le début de 2026 et a indiqué que la roue de planification telle que présentée serait mise en œuvre à partir de mai 2026.

B. Petrachenko mettra à jour le cycle de planification pour ajuster le calendrier comme convenu et avancera la contribution du NPAC au mois de mars pour 2027

T. Boizard ajoutera les commentaires sur la planification stratégique à l'ordre du jour du NPAC de mai

Comité des nominations

Le rapport du comité des nominations figurait dans la documentation de la réunion. L. Bonten a noté que 77 candidatures ont été reçues pour les cinq postes à pourvoir. Il a également été noté qu'il n'y a actuellement aucune représentation de l'Alberta, bien qu'il y ait quelques candidatures provenant de cette province cette année. Le comité de gouvernance a défini des critères prioritaires pour les candidats, notamment l'expérience en matière de gouvernance, de droit et de comptabilité.

La discussion a porté sur les mises à jour des règlements de l'AG extraordinaire et sur le fait que les candidats seront élus sur une liste de candidats recommandés, ainsi que sur les conséquences et les procédures à suivre si la liste n'est pas adoptée.

B. Petrachenko mettra en place un processus électoral pour les élections individuelles.

Mise à jour sur le NPAC

R. Marion a fait le point sur l'accent continu mis sur l'avancement des programmes au niveau des PTSO, ainsi que sur la nécessité de moderniser et de mettre à jour les protocoles d'entente historiques. Il a été noté que les discussions relatives aux clubs privés ont été transférées au niveau provincial par le biais de réunions opérationnelles mensuelles, les résultats devant être partagés une fois ces discussions terminées.

Rapport d'exploitation et discussion

B. Petrachenko a présenté un rapport écrit et oral aligné sur les sections du plan opérationnel.

NPAC – il est suggéré de se concentrer sur la prestation des programmes, la sécurité dans le sport et les clubs privés.

Nouveau logo – a reçu des commentaires positifs

Programmes de haute performance – le plan pour 2026 devrait être publié prochainement.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en vert

**Affaires courantes**

Aucune nouvelle affaire.

Séance à huis clos

Aucune séance à huis clos n'a eu lieu au cours de cette réunion

Remarques de clôture

Les administrateurs ont été remerciés pour leur temps, leur participation et leurs discussions constructives au cours d'une réunion complète et productive.

La réunion a été levée à 19 h 02 (heure de l'Est).

Dates des prochaines réunions :

9 juin 2026, 16 h (heure de l'Est)

25 juin 2026, assemblée générale annuelle, 19 h (heure de l'Est)

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en [vert](#)